

## IMPACT DILUTIF DES PLANS ET AUTORISATIONS EN COURS

Le volume potentiel d'actions <u>nouvelles</u> liées aux plans et autorisations existants d'établit au 31 octobre 2015 à 8 051 693 actions, réparties comme suit :

Volume potentiel d'actions nouvelles liées aux plans et autorisations existants	8 051 693
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans d'options existants (options allouées mais non acquises + options acquises mais non levées)	6 551 693
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans d'actions gratuites existants	0 <sup>(1)</sup>
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans de bons existants	0
Dont reliquat des autorisations déjà accordées et encore valables (2)	1 500 000

<sup>(1)</sup> Les plans d'attributions gratuites d'actions en vigueur prévoient l'attribution d'actions existantes uniquement

En particulier, aucune action nouvelle ne pourra être émise du fait des plans et autorisations existants en matière d'actions gratuites, ces actions étant exclusivement issues de l'achat d'actions existantes et non de l'émission d'actions nouvelles.

Si, malgré cela, les actions gratuites étaient prises en compte dans le calcul du volume potentiel d'actions nouvelles liées aux plans et autorisations existants, ce volume théorique (correspondant aux actions nouvelles à émettre ou existantes) serait porté à **17 158 918** au 31 octobre 2015, du fait de l'ajout (i) des plans d'actions gratuites existants (actions allouées mais non acquises au 31 octobre 2015, soit 6 107 225 actions) et, (ii) de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 dans sa 25<sup>ème</sup> résolution s'agissant de l'attribution gratuite d'actions existantes (3 000 000 d'actions maximum).

Le capital social « entièrement dilué », tel que définit ci-dessous, s'établit au 31 octobre 2015 à 224 424 056 actions, réparties comme suit :

Capital social entièrement dilué	224 424 056
Dont nombre d'actions composant le capital social	192 481 897
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans existants d'options	6 551 693
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans existants d'actions gratuites	0(3)
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées aux plans existants de bons	0
Dont nombre d'actions nouvelles potentielles liées à d'autres instruments convertibles ou remboursables en actions	25 390 466 <sup>(4)</sup>

<sup>(3)</sup> Les plans d'attributions gratuites d'actions en vigueur prévoient l'attribution d'actions existantes uniquement

Si, malgré l'absence d'effet dilutif mentionné plus haut, les actions gratuites étaient prises en compte dans le calcul du volume potentiel d'actions nouvelles liées aux plans, contrats et autorisations existants, le capital social entièrement dilué serait porté à **230 531 281** au 31 octobre 2015.

<sup>(2)</sup> Autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 sous sa 24<sup>ème</sup> résolution (options de souscription ou d'achat d'actions).

<sup>(4)</sup> Actions sous-jacentes aux bons d'émission d'action émis au profit d'UBS dans le cadre du capital contingent

Au final, au 31 octobre 2015, le volume potentiel <u>d'actions nouvelles</u> liées aux plans et autorisations existants s'établit ainsi à **3,59** % du capital social entièrement dilué.

En conséquence, si les actions gratuites étaient prises en compte dans le calcul du volume potentiel d'actions nouvelles liées aux plans et autorisations existants et dans le calcul du capital social entièrement dilué, ce volume théorique (correspondant aux actions nouvelles à émettre ou existantes) serait porté à **7,44%** du capital social entièrement dilué au 31 octobre 2015.

En cas d'approbation de la résolution soumise aux actionnaires dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015, l'autorisation nouvelle d'allouer 3 000 000 d'actions gratuites existantes de la Société annulerait et remplacerait l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 30 avril 2015, sans que celle-ci n'ait jamais été utilisée. Elle n'aurait donc pas d'impact sur les montants et ratios mentionnés précédemment.